



Action 2 - Itinéraires techniques
et données économiques



Production de veaux gras lourds en Bio

Matthias VIVIER à Beaulon (03),

Synthèse de 2 Années de suivi – 2022 et 2023

Fiche technique – Compte Rendu de suivi

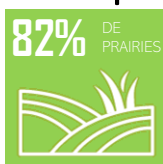


INRAE
l'Institut de l'agriculture
et de l'alimentation biologique

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
Allier - Tarn - Occitanie



Chiffres clés exploitation



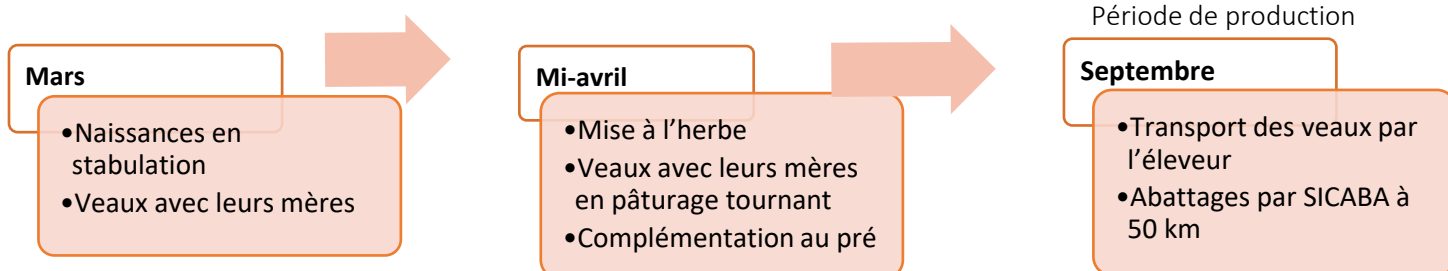
1 UMO en individuel, Installation en 2016 sur une exploitation Bio.
48 ha de PP, 63 ha PT dont 2 ha de fourrage annuel.
Troupeau bovin de race Charolaise : production de veaux lourds de moins de 8 mois, élevés sous la mère et complémentés.
Commercialisation au groupement COPEBIO

Objectifs de l'éleveur

Produire des veaux rosés sous la mère pour la boucherie aux qualités conformes aux attentes du cahier des charges « cœurs de terroir » :
carcasses < 170 kg, bien grasses (3), bien conformées (U) et viande de couleur rosée (< 4)
Conduire le troupeau avec vêlages fin d'hiver et reproduction à l'herbe

Itinéraire de production des veaux (nés au printemps)

Période de naissance
A S O N D J F M A M J J
A S O N D J F M A M J J
Période de production



Conduite de l'alimentation

	En Stabulation	À la Mise à l'herbe	Au Pâturage
	Alimentation	Transition 10 avril → 10 mai	
Vaches	Foin PP (10 kg) + ENR* (3 à 4 kg) + 2 kg méteil grain** ou céréales + luzerne déshydratée 13% MAT	Pâturage tournant tous les 3 à 6 jours sur 6 paddocks 95 ares/UGB (couple mère-veau)	Pâturage tournant sur 6 à 8 paddocks 95 à 108 ares/UGB (couple mère-veau) Début d'affouragement début août
Veaux	Lait des mères	Lait des mères + transition alimentaire avec aliment (épeautre)	Lait des mères + herbe pâturée + aliment complet au nourrisseur (0,3 à 1,5 kg)
	Compléments alimentaires		
	complémentation en chlorure de magnésium et huile de foie de morue et oligo-éléments naturels (+zinc et cuivre) avant vêlage ET un apport de minéraux et vitamines après vêlage.		
	Ensemencement à la naissance, Sel à volonté et seau à l'ail au pâturage Oligo-éléments : 20 ml à 2, 10 et 30 jours Huile de foie de morue : 30 ml à 2, 10 et 30 jours		

*ENR : enrubannage 70% RGA & 30% TV - ** Méteil composé d'avoine (38%), triticale (19%), épeautre (11%), pois (25%), féverole (7%)

Ration hivernale des mères, fin de gestation

Ingestion Kg MS / j	Mélange grains	Luzerne déshyd.	Foin de PN	ENR Herbe *	Total
2022	0,4 kg	1,0 kg	9 kg	2 kg	12,4 kg
2023	0,8 kg**	0,8 kg	9,3 kg	2 kg	12,6 kg

* Prairie multi-espèces ** Méteil

Valeur alimentaire de la ration hivernale des mères (2022 – 2023) est limitante en énergie
82% MS, 7% MAT
0,6 UFL/kg MS
94 PDI/UFL
32% cellulose

Complémentation des veaux de 2 à 8 mois au pâturage

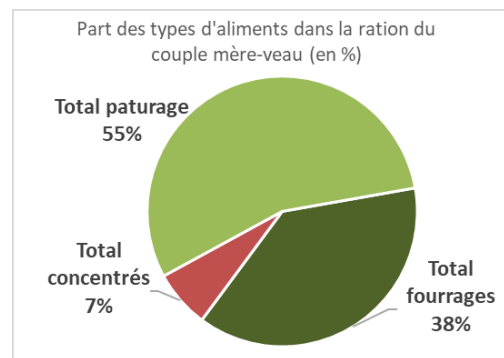
Aliment complet 16% MAT, par animal		2022	2023
	Par jour	1 à 2,85 kg	0,3 à 1,55 kg
	Par veau	130 à 360 kg	140 kg

Point de vigilance : la consommation d'aliment concentrés vient compenser le manque de fourrage en année sèche (2022). L'écart peut atteindre 1 kg/j et par veau

Bilan alimentaire du couple mère veau - annuel

Besoins en surfaces – par type		
Prairies Pâturage	9 parcs – 6 passages	1 ha
Prairies Fauche	Foins & enrubannages	38 ares
Cultures	Méteil	3 ares

Besoins sur stocks (en kg MS) - Bâtiment et complément pâturage	
Mélange céréales	110 kg
Luzerne et complémentaire	260 kg
<i>dont aliment veau</i>	<i>130 kg</i>
Foins et enrubannage	2 000 kg
<i>dont complément estival mères</i>	<i>500 kg</i>



Commentaires sur le bilan alimentaire

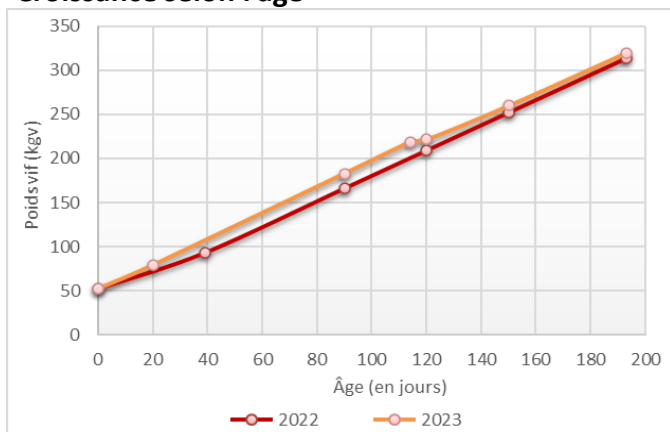
Ration hivernale des mères couvre les faibles besoins de fin de gestation. L'éleveur accepte de voir ses vaches maigrir en fin d'hiver. Les veaux ne sont pas sevrés et têtent jusqu'à l'abattage. Ils pâturent avec accès libre-service en nourrisseur à un aliment complet 16% MAT à volonté. La croissance des veaux se fait grâce à l'herbe et la complémentation au pâturage. La consommation d'aliment des veaux est à surveiller car la rentabilité en dépend. En année sèche, elle compense le manque d'herbe : on note un écart de consommation quotidienne d'1kg par veau entre les 2 années

Croissance (naissance – abattage) et bilan abattage

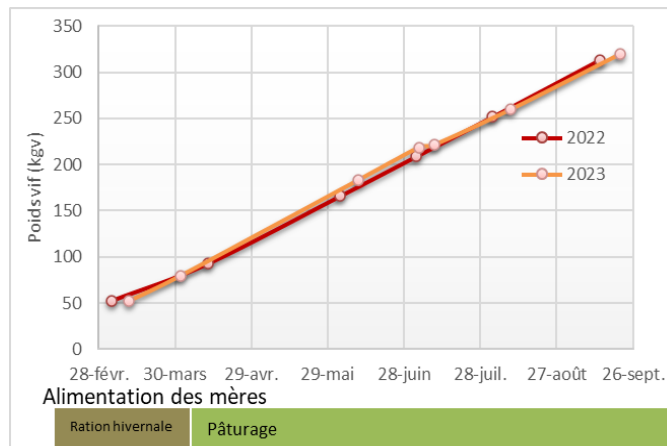
2 lots de Veaux mâles purs Charolais suivis dans le cadre de PROVERBIAL - (n = 7 veaux, lot 2022 ; n = 9 veaux, lot 2023)

Evolution du Poids Vif moyen des lots (en kg)

Croissance selon l'âge



Croissance par période



Gain Moyen Quotidien (en g/j)

	GMQ 0-90j	GMQ 90-160 j	GMQ Nais-abat
Lot 2022	1 264 g	1 433 g	1 354 g
Lot 2023	1 456 g	1 280 g	1 388 g
Min	960 g	1 320 g	1 170 g
Max	1 610 g	1 620 g	1 490 g
Moy	1 360 g	1 360 g	1 370 g

Commentaire sur la croissance observée

Croissance principalement assurée par les capacités laitières des vaches au détriment de leur état avant la mise à l'herbe. Elle est régulière et soutenue par la conduite du pâturage tournant et par une complémentation à volonté dès la mise à l'herbe et 'jusqu'au départ.

Commentaire sur les carcasses

Abattages à 6,5 mois avec des carcasses dépassant de 20kg l'attente du groupement pour l'équilibre de valorisation de la carcasse sur les différentes filières. Mais la consommation de viande l'été n'est pas suffisante pour une commercialisation plus tôt au même prix (dépréciation de 0.20€/kc). La finition est un point de vigilance car l'état d'engraissement attendu est de 2 minimum sous peine de pénalité. Le niveau de gras de la viande est faible : note de 1,2/6 de persillé et 1,3/5 de marbré. La couleur de la viande est acceptable (2.8) mais c'est également un critère à suivre car elle ne doit pas être rouge pour la marque du groupement.

Bilan d'abattage des veaux charolais

Veau mâle	Age (j)	Poids départ (kg vifs)	Couleur de viande	Conformation (Normabev)	Etat d'engraissement	Persillé (1 à 6)	Marbré (1 à 5)	Poids carcasse (kg)	Rendement carcasse (%)
Lot 2022	195	313	3,0	R=	1,8	1	1,5	194	61
Lot 2023	193	320	2,6	U-	2,1	1,3	1,1	182	57
Min	170	284	2	R-	1	1	1	173	54
Max	219	347	3	U=	3	2	2	204	62
MOYENNE	194	318	2,8	R+	2,0	1,2	1,3	186	59

Itinéraire veau lourd charolais de plus de 180 kg

Caractéristiques

PV abattage
300 à 320 kg

Age abattage
6,5 - 7 mois

Poids carcasse
185 kg

GMQ moyen
1 350 g/j



CONF
R+/U-
GRAS
2+



RDT CARC 57 - 59%

Période de naissance

A S O N D J F M A M J J

A S O N D J F M A M J J

Période de production

Indicateurs alimentation

PART D'HERBE DANS LA RATION DES MERES
92%
De la MS ingérée par an



TEMPS PASSÉ AU PÂTURAGE
84%
Temps de vie au pâturage des veaux

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

95%



Part de l'alimentation produite sur l'exploitation

CONSOMMATION DE CONCENTRÉS

340 kg/UGB



Quantité de concentrés consommée par couple mère-veau

Dont
Métail : 110 kg / UGB
Compléments : 230 kg / UGB

COMPETITION ALIMENTATION HUMAINE

2%



Part de protéines consommables par l'homme dans la ration

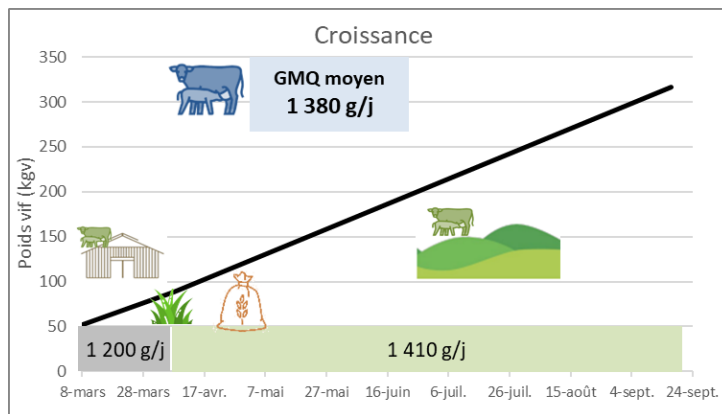
EFFICIENCE PROTÉIQUE

6%



163%

Part des protéines produites consommables / Part de protéines consommables ou non par l'homme dans la ration



Lait

Lait + herbe + aliment

Bilan stocks



Aliments concentrés

230 kg
(1,5 kg/j ration hiver)

130 kg
(à partir de 2 mois)

Fourrages

2 T (foin 85% et enrubannage) dont 500 kg estival

Synthèse sur l'itinéraire de production

Conduite:

Naissance en bâtiment pour assurer la santé des veaux, mise à l'herbe dès que possible en pâturage tournant afin de maximiser les capacités laitières des vaches, alimentation en concentré à volonté pour garantir de bonnes croissances et obtenir une bonne finition des veaux. En année de sécheresse estivale avec déficit herbager, la consommation de concentré augmente de 1 kg/veau/j en moyenne.

Qualité carcasses :

Poids un peu lourd par rapport à la demande de la filière pour assurer un bon équilibre matières de la carcasse : le prix est pénalisé
Assez bonne conformations pour du charolais et un état d'engraissement acceptable

Qualité des viandes

Abattage des veaux le matin après un dernier repas sous leur mère pour rechercher une meilleure qualité de viande. Couleur acceptable mais mieux rémunérée par le marché si elle était plus claire.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

CasDar 20AIP1628208 (2021 - 2024)

Proverbial « Produire de la viande biologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin allaitant »

ACTION 2 : Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB

La responsabilité du financeur ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans la publication

REDACTION : Emmanuel DESILLES (Chambre d'agriculture de l'Allier) : edesilles@allier.chambagri.fr, Marion KENTZEL (Institut de l'Elevage) : marion.kentzel@idele.fr
Juin 2024 – Référence IDELE 0024 311 101 - Crédit photo : Chambre d'agriculture de l'Allier